

0830179U
ACADEMIE DE NICE
COLLEGE JACQUES-YVES COUSTEAU
AVENUE JULES FERRY
83130 LA GARDE
Tel : 0494147350

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 4

Numéro d'enregistrement : 25

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 23/05/2016

Réuni le : 02/06/2016

Sous la présidence de : Remy Pisani

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONV-PJP PôleJeunePublic

Le Conseil d'administration autorise le Chef d'Etablissement à signer la convention de partenariat culturel et pédagogique entre le collège et le PôleJeunePublic.

Date d'effet : année scolaire 2016/2017

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0